



15 mairies

Olonzac, le 22 juillet 2019,

Mesdames, Messieurs les maires,

Suite à la baisse de nos ressources, et particulièrement la source de Payrolles, nous demandons à toutes les mairies d'alerter les usagers en leur demandant d'économiser la consommation d'eau potable et d'interdire :

- 🚰 Le lavage des voitures
- 🚰 L'arrosage des pelouses et terrains de sport
- 🚰 Restriction de l'arrosage des jardins potagers
- 🚰 Le remplissage des piscines et plans d'eau privés
- 🚰 La fermeture des fontaines publiques

Notre département a déjà été placé en vigilance et le Préfet demande aux services de l'Etat de se mobiliser afin de faire respecter ces restrictions.

La modération des consommations permettra peut-être de soulager notre ressource et retarder l'éventuel renforcements des mesures.

En cas de non-respect, des sanctions pénales pourront être prises.

Nous vous en remercions par avance et nous demandons à chaque citoyen de faire preuve de civisme.

Nous vous prions d'agréer, mesdames, messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Du MINERVOIS
35, route d'Oupia
34210 OLONZAC
Tél. : 04 68 91 24 70
Siret : 200 073 773 00018
Daniel RIVA